

PROCES VERBAL

Conseil d'administration du 6 octobre 2015 Séance extraordinaire

Le conseil d'administration s'est réuni pour une séance extraordinaire de l'année scolaire 2015– 2016 sous la présidence de Madame DUBORD, Principale du collège Carnot.
Nous sommes 16,

Le quorum (13 votants) étant atteint, le Conseil d'Administration peut donc siéger et la séance débute à 17h05

- sont absents excusés : Mme Toison, M. Ksaz, M. Portillo, M. Le Goanvic, M Adam, Melle Sajas , Mme Bonaldo , Mme Aurensan
- excusés remplacés : M Rosich par Mme Verzzegnassi, M Renaud par M Claude
- Mme Lazzaro, Principale Adjointe est nommée secrétaire de séance à l'unanimité.

I - Délibération sur Saisine du Chef d'Etablissement :

1 - Approbation du présent ordre du jour :

Madame la Principale fait lecture de l'ordre du jour auquel il faut ajouter une question : convention d'accueil des élèves allophones au collège Salinis
L'ordre du jour ainsi modifié est approuvé à l'unanimité des membres présents.

2. Les finances

2.1 Contrats et conventions

- 1/ Recrutement d'un contrat unique d'insertion :

Le conseil d'administration du 25 juin 2015 avait approuvé le renouvellement du contrat en CUI de Melle Sansas, Melle Sansas ayant démissionné et trouvé un autre emploi, il convient de recruter à partir du 1^{er} novembre 2015 une personne en CUI. Modulation possible jusqu'à 35h/semaine en raison de la fermeture de l'établissement pendant les congés scolaires.

Vote : 17 pour 0 abstention 0 contre

2/ Contrat Sésamath

Il s'agit de renouveler le contrat Sésamath, hébergeur du logiciel Sacoche qui permet aux enseignants de renseigner le Livret personnel de compétences indispensable pour l'obtention du DNB .

Ce service est facturé 50 € pour l'année scolaire.

Vote : 17 pour 0 abstention 0 contre

3/ Convention d'accueil des élèves allophones au collège Salinis

Cette convention permet aux élèves allophones scolarisés à Carnot de pouvoir suivre des cours de français langue étrangère au Collège Salinis. Les membres du conseil regrettent les conditions d'accueil de ces élèves (trajets à faire, heures peu nombreuses) et souhaiteraient la création d'un poste à temps plein pour mieux répondre aux besoins de ces élèves dont certains ne parlent pas un mot de français.

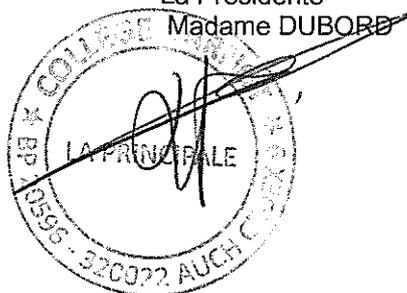
Vote : 14 pour 3 abstentions 0 contre

En l'absence d'autres remarques, la séance est levée à 17h25.

La Secrétaire
Mme Lazzaro



La Présidente
Madame DUBORD



Remarque pour les membres du conseil d'administration :

- les documents de travail et les annexes ne sont pas joints au compte - rendu car distribués déjà avant la séance.
- Les actes administratifs sont consultables au secrétariat